

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

Agence pour le Développement Agricole

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Le Royaume du Maroc

Projet d'Agriculture Solidaire et Intégrée au Maroc (ASIMA)

SERVICE DE CONSULTANTS

Don No TF014398-MA

Manifestations d'intérêt

Le gouvernement Marocain a reçu un don de 6.44 millions USD de la Banque internationale pour la reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer les coûts du Projet d'Agriculture Solidaire et Intégrée au Maroc (ASIMA), visant à renforcer la mise en œuvre de mesures de conservation des sols et de la biodiversité dans une sélection de projets visant des petits agriculteurs (projets Pilier II) situés dans des zones marginales ciblées des régions de Marrakech Tensift Al Haouz et Souss Massa Drâa. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Evaluation mi-parcours du projet d'Agriculture Solidaire et Intégrée au Maroc (ASIMA)».

Au stade de la révision de mi-parcours, le Consultant, doit être en mesure d'évaluer de façon critique l'état d'avancement du projet et de ses produits à travers des approches participatives, dans quelles mesures les objectifs/produits/activités ont été réalisés par rapport aux résultats prévu dans le cadre logique, et identifier les facteurs qui ont entravé ou favorisé le succès du projet. Il doit être également en mesure de démontrer les premiers résultats du fonctionnement des mesures de protection des sols et la préservation de la biodiversité.

Dans le contexte de la revue à mi-parcours, une analyse financière devrait être conduite afin d'évaluer la viabilité financière des sous-projets au regard des besoins d'investissements, de la justesse financière des résultats attendus ainsi que de la durabilité des sous-projets.

Les informations doivent être fournies en moyen du dossier suivant:

- 1- La lettre de candidature (lettre de manifestation d'intérêt), dûment datée, signée, cachetée ;
- 2- Présentation du consultant et de ses éventuels associés en groupement et de leurs collaborateurs (registre de commerce, attestation fiscale et attestation CNSS)

- 3- Profit et statut juridique du consultant et des membres du groupement en précisant s'il s'agit d'un groupement, le mandataire et le rôle de chaque membre ;
- 4- Les références techniques sur les prestations similaires réalisées et achevées, notamment pendant les dix dernières années;
- 5- Toute autre pièce justificative jugée nécessaire par les consultants, qui soit utile pour mieux cerner leurs capacités professionnelles et celles des membres de l'équipe à proposer.

Le prestataire sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualification (SBQC) conformément aux procédures définies dans les directives « sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale » Janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes *de 8h30 à 16h30 de lundi à vendredi*.

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées directement au Bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole, dans une enveloppe fermée à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 17 Avril 2015 à 10 heures avec la mention suivante: « Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt : «Evaluation mi-parcours du projet d'Agriculture Solidaire et Intégrée au Maroc (ASIMA)»

Adresse : Agence pour le Développement Agricole, Imm 2 et 3, espace les patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Mehdi Ben Barka, hay Ryad, Rabat

Tél. : (+212) 537 57 38 16

Fax. : (+212) 537 57 37 45

Personne ressource : El Rhazi Ouiame